

Le Traité sur la tolérance de Voltaire

Un champion des Lumières contre le fanatisme, Valérie van Crugten-André

Voltaire et la religion

1. Introduction

C'est une question fondamentale pour lui.

Chez Voltaire, le politique est toujours envisagé dans ses rapports avec le religieux.

Pour lui, le philosophe doit agir et obtenir un résultat tangible : volonté réformatrice pour transformer le christianisme en une religion universelle et rationnelle : le théisme.

Il est élitiste, seuls les « honnêtes hommes » sont concernés.

2. Les étapes dans la formation du déisme voltairien

a. Le milieu familial et le collège Louis-le-Grand

Père dévot (janséniste) et mère libertine. Son frère est même un janséniste convulsionnaire.

En 1704, il entre chez les jésuites et en acquiert une impressionnante érudition latine et religieuse.

Son déisme doit aux deux : jansénistes (volonté d'épurer le christianisme des pratiques superstitieuses), jésuites (un christianisme qui s'accommode de l'univers parisien, de l'esprit mondain, humanisme dévot).

Dès ses premières tragédies philosophiquement engagées, il évoque la question religieuse (contre le christianisme, pour le déisme.)

b. Les déistes anglais

Il doit s'exiler en Angleterre suite à ses insolences envers un Rohan (qui l'a fait bastonné) et à des dénonciations. Par un Tory, lord Bolingbroke, il y découvre Locke, Newton, Shakespeare (qu'il reniera par la suite), John Gay, Swift, les Quakers. Il rencontre Alexander Pope (le Boileau anglais), Berkeley, Clarke (philosophes).

Son déisme se radicalise. En fréquentant les Quakers, il interprète de façon plus minutieuse le Nouveau Testament en même temps qu'il constate leurs excès sectaires.

À Londres, il croise des gens de toutes confessions qui vivent en bonne intelligence, dont des Juifs envers lesquels son attitude est ambiguë. Le modèle anglais lui paraît une bonne solution aux conflits religieux.

3. Voltaire lecteur de la Bible

a. Les sources

Terreau de son érudition : sa scolarité. Il soumet la Bible à une lecture critique. Deux courants dans la critique du XVIIIème siècle : accuser la religion et la rénover en l'adaptant aux exigences nouvelles de l'esprit. Voltaire participe des deux. Haine envers le Judaïsme et le Christianisme, son descendant direct.

Voltaire est obsédé par le thème biblique, il y puise une grande partie de ses argumentations. Son but est de désacraliser la Bible. Il se livre à une longue étude et accumule des notes.

b. La critique des religions révélées

Dans Dom Calmet (savant qui a proposé une lecture minutieuse de la Bible), Voltaire voit les preuves de l'origine humaine de la Bible. Pour lui, ce n'est qu'un simple document historique, une escroquerie.

c. L'exégèse de l'Ancien Testament

Puisque le christianisme est fondé sur le Judaïsme, il cherche à démontrer que le second n'est pas l'ouvrage de Dieu. Un à un, il réfute tous les livres de l'Ancien Testament, comme des fables de leurs auteurs humains. Il relève les inexactitudes, les invraisemblances, les contradictions, les récits magiques ridicules.

De plus, nos mœurs ne peuvent pas se calquer sur celles d'un peuple barbare et primitif tel que les Juifs.

Il n'est pas tant antisémite qu'antijudaïque (« c'est ça, le peuple élu ? »).

La Bible prend la raison en otage et abrutit, ses personnages sont des scélérats immoraux indignes. Le Dieu de l'Ancien Testament est cruel et barbare pour protéger son peuple.

d. L'exégèse du Nouveau Testament

Premier texte anti-chrétien, *Sermon des cinquante* (1762, écrit en 1750), contre un Dieu anthropomorphe, a pour but de dénoncer les mensonges et contradictions des Évangiles. C'est le début de sa croisade contre l'Infâme (*pot-Pourri, Questions sur les miracles, Dictionnaire philosophique, Philosophie de l'Histoire, Examen important de Milord Bolingbroke, Dieu et les hommes*).

Exposé historique du christianisme dont il retient surtout les crimes. Le christianisme a favorisé les superstitions, le fanatisme, l'intolérance.

Son idée : le christianisme est issu du Judaïsme (Jésus est juif, d'ailleurs, il n'a jamais dit qu'il voulait fonder le christianisme). Voltaire s'en prend beaucoup à Paul, opportuniste, ambitieux, faux, menteurs selon lui. Il se moque de lui (y compris de son physique) ce qui met les rieurs de son côté.

Il s'intéresse de près aux Évangiles apocryphes qui se contredisent les uns les autres. Ceux qui composent le Nouveau Testament sont le fait de chrétiens grecs. Si Jésus avait fait quelque chose d'exceptionnel, les Anciens l'auraient noté...

Il relativise sans cesse le discours du Nouveau Testament, relève les erreurs *etc.*

Il désacralise le Nouveau Testament par la raison. De plus les martyrs sont plus intolérants et fanatiques, ils sont réprimés plus que persécutés...

Les Chrétiens ont été fanatiques et intolérants, persécuteurs : barbares.

Au nom des Lumières, il réclame enfin le procès du christianisme.

Jésus lui paraît doux et patient, ce sont les prosélytes qui ont déformé son enseignement et même contredit. Le dogme ne s'est pas élaboré tout de suite mais a été constitué au fil des siècles. Voltaire refuse l'Incarnation de Jésus qu'il respecte néanmoins et compare à Socrate. L'Incarnation est contraire à l'idée qu'il se fait de l'être suprême (la transsubstantiation =cannibalisme).

4. Combattre l'athéisme

« L'athéisme et le fanatisme sont les deux pôles d'un univers de confusion et d'horreur ». Le christianisme a enseigné de telles absurdités que les gens ont fini par ne plus croire en un Dieu, alors que c'est la crainte d'un Dieu vengeur qui est le seul rempart contre l'immoralisme et le vice. L'athée qui a perdu le sens du Bien et du Mal est un danger pour la société.

En prônant une religion (non fanatique) plutôt que l'athéisme, Voltaire pense au peuple (foule instable et versatile) qui sinon plongerait la société dans l'anarchie. Il souhaite enseigner au peuple une religion dépouillée de la superstition, une « évangelisation déiste ».

5. Voltaire apôtre de la religion naturelle : le théisme voltairien

Les philosophes sont unis dans leur lutte contre le fanatisme et les superstitions, contre l'Église, mais divergent quant à leurs options métaphysiques. Pour Voltaire, l'existence de Dieu est une nécessité sociale et une évidence métaphysique.

À l'appellation de « déiste » (anglaise), il préfère celle de « théiste » à partir de 1751 qui le démarque de Diderot et d'Holbach (qui en font un synonyme de l'athéisme). C'est une vraie croyance, avec un culte à la divinité.

Son *credo* s'exprime dans le *Dictionnaire philosophique*. Dieu est rémunérateur et vengeur, ami des hommes mais différent, éternel et incréé, en toutes choses, il ne s'incarnera jamais. C'est la religion universelle qui enseigne la tolérance et la fraternité, il faut adorer Dieu en toutes choses.

Contextualisation

Installé dans son château de Tourney, Voltaire fulmine contre les puritains protestants du coin qui lui reprochent de faire jouer du théâtre chez lui. Mais bientôt, c'est l'affaire Calas.

1. Les Protestants en France, de l'Édit de Nantes à l'affaire Calas

Henri IV pour rétablir la paix civile, impose l'Édit de Nantes en 1598 qui donne de nouvelles libertés aux protestants. Mais sous Louis XIII, il n'est plus tant respecté, la situation empire sous Louis XIV jusqu'à la révocation en 1685, ce qui donne lieu à de véritables croisades. Le roi se radicalise.

De nombreux protestants se convertissent au catholicisme tout en gardant, en secret, leur culte.

En 1724, un nouvel édit renforce les mesures anti-protestantes (peine de mort pour les pasteurs, *etc.*) Pourtant, la communauté reste très importante en France.

Haines catholiques (notamment à Toulouse).

2. La condamnation du pasteur Rochette : un prélude à l'affaire Calas

1761, des protestants sont menacés de mort. Pour les défendre, on s'adresse à Rousseau (qui refuse) et à Voltaire (qui n'est pas très au courant de la gravité des affaires des protestants, dans le sud de la France).

Il s'occupe un peu de sa défense et écrit diverses lettres, mais Rochette et 3 nobles sont exécutés. C'est un choc pour Voltaire.

3. L'affaire Calas

19 mars 1698 : naissance à Lacabarède, près de Castres, de Jean Calas, de famille protestante; l'enfant reçoit quatre jours plus tard le baptême de pure forme de l'Église catholique.

19 octobre 1731 : Jean Calas épouse Anne-Rose Cabibel, protestante comme lui. Il est installé depuis 1722 comme marchand lingier rue des Filatiers à Toulouse. Le couple aura quatre fils (Marc-Antoine, Pierre, Louis et Donat) et deux filles, Anne et Anne-Rose.

7 novembre 1732 : Baptême de Marc-Antoine Calas.

1756 : Conversion au catholicisme de Louis, peut-être due à l'influence de la servante très pieuse Jeanne Viguière.

18 mai 1759 : Marc-Antoine Calas, reçu bachelier en droit, ne peut obtenir des autorités ecclésiastiques le certificat nécessaire à la soutenance des actes de licence. Il se résigne mal à vivre dans la maison paternelle.

24 janvier 1761 : Lettre du subdélégué de Toulouse à l'intendant du Languedoc faisant état de la mauvaise volonté de Jean Calas à subvenir aux besoins de son fils Louis, qui ne vit plus sous le toit familial.

13-14 octobre 1761 : Marc-Antoine Calas est trouvé étranglé au rez-de-chaussée de la maison. Le capitoul David de Beudrigue mène l'enquête. Il est peut-être vite influencé par la rumeur attribuant le meurtre à la fureur de Jean Calas, motivée par une prochaine conversion de son fils au catholicisme.

15 octobre 1761 : Interrogatoire sur écrou de Jean Calas, de son fils Pierre, et de Gaubert Lavaisse, leur invité le soir du drame. Les accusés soutiennent d'abord la thèse du meurtre par un inconnu, puis, sur le conseil de leurs avocats, révèlent avoir trouvé Marc-Antoine pendu. Ils auraient maquillé ce suicide en meurtre et menti aux enquêteurs pour épargner au défunt la honte d'un crime contre soi-même.

18 novembre 1761 : Sentence des Capitouls affirmant la culpabilité des accusés, Jean, Anne-Rose, Pierre Calas, Jeanne Viguière et Lavaisse. Ceux-ci plaident leur innocence et font appel devant le Parlement de Toulouse.

9 mars 1762 : Le Parlement, jugeant d'après les éléments d'enquête des Capitouls, disjoint cependant les cas des accusés et, après hésitation, par huit voix sur treize, condamne au supplice le seul Jean Calas.

10 mars 1762 : Jean Calas meurt roué, place Saint-Georges, en proclamant son innocence "avec une fermeté inconcevable".

18 mars 1762 : Jugement des co-accusés. Pierre est banni, sa mère, Jeanne Viguière et Lavaisse sont acquittés.

4. Voltaire et l'affaire Calas

Rousseau prévenu avait décidé d'intervenir mais bientôt, il est menacé d'arrestation et doit s'enfuir.

Voltaire s'y emploie avec toute son activité, ses relations, son sens de la politique etc. car au-delà de la défense d'innocents, il s'agit d'attaquer les fanatiques.

Il s'y intéresse de plus en plus et s'informe. Ses doutes augmentent puis il est convaincu de leur innocence.

Sa stratégie : ses amis philosophes vont alerter l'opinion publique et lui, les Grands dont il entame le siège. Il se démène, écrit beaucoup, travestit même la réalité.

5. Deux grands modèles : John Locke et Pierre Bayle

Dans ce combat pour la tolérance, Voltaire se fait le porte-parole de plusieurs générations de penseurs comme le courant libertain du XVII^{ème} siècle, des romanciers, etc. Locke et Bayle.

Locke

Essai sur la tolérance de Locke 1686. Néanmoins différences avec Voltaire, dues aux situations des deux pays.

Dans un pays protestant gouverné par un roi catholique, Locke prône la séparation de l'Église et de l'État pour que le pouvoir temporel n'intervienne pas dans la vie spirituelle. (tandis que chez Voltaire, il s'agit de subordonner l'Église à l'État). Pour Locke, il y a des lois divines auxquelles il faut obéir pour obtenir le salut, mais chacun est libre de choisir sa religion pour y parvenir. L'individu est libre de ses choix tant qu'il ne nuit pas aux intérêts de ses semblables, idem en ce qui concerne la foi. Mais il réprouve les athées qui ne sauraient se comporter en bons citoyens.

Bayle

Revendique le droit à la libre pensée et apologue de la tolérance. Athée, déiste, hérétique ? difficile à cerner tant sa réflexion est riche, nuancée voire contradictoire. Mais pensée critique exigeante, son humanisme. Voltaire l'aime et se nourrit de son oeuvre malgré son aversion pour l'érudition un peu pesante de Bayle. Voltaire suit Bayle dans en de nombreux points mais va moins loin que lui au sujet du droit à la liberté de conscience.

Le Traité sur la tolérance

1. Voltaire et la tolérance

La tolérance est l'une des clefs de son oeuvre. Elle n'apparaît qu'en 1733 dans sa correspondance mais apparaît ensuite dans de nombreux de ses livres. Comme chez Rousseau, la tolérance est pour lui le seul moyen de sortir de la barbarie. Il faut un code moral, un « catéchisme du citoyen » qui assure un bon fonctionnement de la société.

2. Genèse et diffusion du *Traité sur la tolérance*

Alerté de l'affaire Calas, il se documente sur la situation des protestants dans le sud. Première version en 1763 qu'il retravaille intensément, avec toujours à l'esprit la nécessité d'être compréhensible, bref et de plaire pour mieux convaincre. Il souhaite conserver l'anonymat pour ne pas être inquiété, par goût du jeu, aussi.

Pendant ce temps, le procès prend un tour plus favorable et il hésite à publier le *Traité* pour ne pas mettre compromettre les chances de succès. De même, il convainc Court de Gébelin de ne pas publier ses *Lettres* protestantes qui nuiraient à la cause.

Le *Traité* prêt en 1763 est destiné aux élites éclairées, pas au peuple. Nombreux témoignages de soutien de la part de personnes importantes.

3. Lecture cursive du *Traité sur la tolérance*

C'est bien un « traité » de par sa volonté argumentative, mais l'absence de rigueur systématique, l'expression variée le marginalisent. But de plaire à un public varié (la cour, la bourgeoisie), il lui faut être efficace (brièveté, rhétorique, élégance du style, humour *etc.*)

[pour cette partie, cf. notes sur le *Traité*]

Les chapitres du *Traité* s'enchaînent souplesment, les idées maîtresses de l'argumentation sont chaque fois renforcées. Il amène le lecteur à deviner, anticiper ce qu'il va lire.

Ses armes : la logique, l'érudition, la dérision. Mais aussi la ruse et l'antiphrase.

Les chapitres XV-XIX (exemples, anecdotes *etc.*) rendent compte de la diversité et de la richesse de son argumentation : après la démonstration théorique, le raisonnement logique, le tableau logique, voici la preuve par accumulation.

4. La forme du *Traité sur la tolérance* : un rapide bilan

Association fond-forme, il adapte son écriture aux exigences du moment, subordonne ses choix esthétiques à l'efficacité rhétorique, tout est calculé pour séduire et convaincre le lecteur.

La composition circulaire permet de **transcender un cas individuel pour parvenir à l'universel, une oscillation permanente entre le panorama historique et le point de vue éthique, intemporel.**

La brièveté de l'expression permet de maintenir en éveil l'attention du lecteur, de même qu'il témoigne du goût croissant de Voltaire pour les textes courts.

Le recours au morcellement et au discontinu fait aussi partie d'une stratégie argumentative : meilleure compréhension de l'exposé, va-et-vient entre les 2 pôles de l'argumentation, nuancer voire corriger ce qui a été précédemment dit. Les notes (destinées à la frange la plus cultivée du public) allègent le texte de références et d'approfondissement érudits.

Malgré son didactisme, le *Traité* évite le piège de la monotonie grâce à la diversité d'expression et de style.

5. Deux ennemis parfois si proches : Voltaire et Rousseau

Malgré leurs conflits, il existe des points de rencontres entre eux. On peut rapprocher le *Traité* de Voltaire de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* de Rousseau. D'ailleurs Voltaire appréciait cet ouvrage pour sa partie qui s'en prend à la révélation et aux miracles, à l'enfer et au péché originel (le reste lui paraît ridicule).

Même critique du matérialisme athée, des religions révélées, même apologie d'une religion naturelle. Ils ont en commun : la méfiance à l'égard de la métaphysique ; la religion du Livre qui interdit tout contact personnel entre l'individu et l'Être suprême ; la Bible a été rédigée par des hommes, scepticisme quant aux miracles ; érudition biblique, même exigences dans la critique historique, même désacralisation des textes sacrés ; dangers du dogmatisme des religions révélées ; tolérance.

Voltaire était un militant, Rousseau un théoricien.